

Commissions

Justice

COMMISSION DE LA JUSTICE

Président : Mme Kristien Van Vaerenbergh

➤ JEUDI 3 AVRIL 2014

Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération entre l'État fédéral, la Communauté flamande, la Communauté française et la Communauté germanophone relatif à l'exercice des missions des maisons de Justice – À transmettre par le Sénat, Doc. Sénat n° 5-2749/1.

- Le projet de loi a été exposé
- La discussion a été clôturée.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté sans modifications par 15 voix et une abstention.
- Conformément à l'article 78, 7, du Règlement, il a été décidé de ne pas émettre de rapport concernant ce projet de loi.

Projet de loi portant assentiment à l'accord de coopération entre l'État fédéral, les communautés et les régions relatif à la politique criminelle et à la politique de sécurité - À transmettre par le Sénat, Doc. n° Sénat 5-2750/1.

- Le projet de loi a été exposé
- La discussion a été clôturée.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté sans modifications par 15 voix et une abstention.
- Conformément à l'article 78, 7, du Règlement, il a été décidé de ne pas émettre de rapport concernant ce projet de loi.

Projet de loi relatif à l'internement des personnes, n° 3527/1

- Rapporteur : M. Fouad Lahssaini.
- Le projet de loi a été exposé
- La discussion a été clôturée.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté sans modifications par 15 voix et une abstention.

Projet de loi portant établissement de la filiation de la coparente, n° 3532/1.

- Rapporteur : Mme Sarah Smeyers.
- Le projet de loi a été exposé
- La discussion a été clôturée.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté sans modifications par 15 voix et une abstention.

Projet de loi modifiant l'article 409 du Code pénal incriminant l'incitation à pratiquer des mutilations génitales chez les femmes, n° 3526/1.

- Le projet de loi a été exposé
- La discussion a été clôturée.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté à l'unanimité sans modifications.
- Conformément à l'article 78, 7, du Règlement, il a été décidé de ne pas émettre de rapport

concernant ce projet de loi.

Projet de loi visant à corriger plusieurs lois réglant une matière visée à l'article 77 de la Constitution. n° 3530/1.

- Le projet de loi a été exposé
- La discussion a été clôturée.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté sans modifications par 13 voix et une abstention.
- Conformément à l'article 78, 7, du Règlement, il a été décidé de ne pas émettre de rapport concernant ce projet de loi.

Projet de loi visant à corriger plusieurs lois en matière de justice, n° 3531/1.

- Le projet de loi a été exposé
- La discussion a été clôturée.
- L'ensemble du projet de loi a été adopté sans modifications par 13 voix et une abstention.
- Conformément à l'article 78, 7, du Règlement, il a été décidé de ne pas émettre de rapport concernant ce projet de loi.

Économie

COMMISSION DE L'ÉCONOMIE, DE LA POLITIQUE SCIENTIFIQUE, DE L'ÉDUCATION, DES INSTITUTIONS SCIENTIFIQUES ET CULTURELLES NATIONALES, DES CLASSES MOYENNES ET DE L'AGRICULTURE

Président : Mme Liesbeth Van der Auwera

➤ **MARDI 22 AVRIL 2014**

[Questions d'actualité au gouvernement](#)

Relations extérieures

COMMISSION DES RELATIONS EXTÉRIEURES

Président : M. François-Xavier de Donnea

➤ **MARDI 22 AVRIL 2014**

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture sur l'établissement en Belgique d'un Bureau des projets du programme "International Oceanographic Data and Information Exchange", fait à Paris le 18 juillet 2005 - Transmis par le Sénat, n° 3534/1.

- Rapporteur : M. Georges Dallemagne.
- La discussion a eu lieu.
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et la Communauté économique des Etats de l'Afrique de l'Ouest, signé à Bruxelles le 12 juillet 2006 - Transmis par le Sénat, n° 3535/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et le Marché commun d'Afrique orientale et australe, signé à Bruxelles le 2 mars 2007 - Transmis par le Sénat, n° 3536/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Organisation Mondiale de la Propriété intellectuelle sur l'établissement en Belgique d'un Bureau de coordination de cette Organisation, fait à Bruxelles le 30 avril 2004 - Transmis par le Sénat, n° 3537/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et le Comité international de médecine militaire, signé à Bruxelles le 2 juin 2008 - Transmis par le Sénat, n° 3538/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment aux Actes internationaux suivants :

1° Protocole portant modification de la Convention du 29 juillet 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, amendée par le Protocole additionnel du 28 janvier 1964 et par le Protocole du 16 novembre 1982, fait à Paris le 12 février 2004

2° Protocole portant modification de la Convention du 31 janvier 1963 complémentaire à la Convention de Paris du 29 juillet 1960 sur la responsabilité civile dans le domaine de l'énergie nucléaire, amendée par le Protocole additionnel du 28 janvier 1964 et par le Protocole du 16 novembre 1982, fait à Paris le 12 février 2004 - Transmis par le Sénat, n° 3539/1.

- Rapporteur : Mme Daphné Dumery.
- La discussion a eu lieu.
- L'article 1er est adopté par 9 voix contre 1.
- Les articles 2 et 3 sont successivement adoptés par 8 voix contre 1 et 1 abstention.
- L'ensemble du projet de loi est adopté par le même vote.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République d'Albanie, la Bosnie-et-Herzégovine, la République de Croatie, l'ancienne République yougoslave de Macédoine, la République de Moldavie, le Monténégro, la République de Serbie et la United Nations Interim Administration Mission in Kosovo agissant au nom du Kosovo conformément à la résolution 1244 du Conseil de sécurité des Nations unies sur les privilèges et immunités du Secrétariat du Central European Free Trade Agreement, signé à Bruxelles le 26 juin 2008 - Transmis par le Sénat, n° 3540/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord interne entre les représentants des gouvernements des États membres de l'Union européenne, réunis au sein du Conseil, relatif au financement de l'aide de l'Union européenne au titre du cadre financier pluriannuel pour la période 2014-2020

conformément à l'Accord de partenariat ACP-UE et à l'affectation des aides financières destinées aux pays et territoires d'outre-mer auxquels s'appliquent les dispositions de la quatrième partie du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne, fait à Luxembourg et à Bruxelles le 24 juin et le 26 juin 2013 respectivement - Transmis par le Sénat, n° 3541/1.

- Rapporteur : Mme Daphné Dumery.
- La discussion a eu lieu.
- Les articles 1er et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés par 10 voix contre 1.

Projet de loi portant assentiment à la Convention des Nations unies sur la réduction des cas d'apatridie, faite à New York le 30 août 1961 - Transmis par le Sénat, n° 3542/1.

- Rapporteur : Mme Daphné Dumery.
- La discussion a eu lieu.
- Les articles 1er et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés par 10 voix et 1 abstention.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel sur l'établissement en Belgique d'un Bureau de liaison de cette Organisation, fait à Bruxelles le 20 février 2006 - Transmis par le Sénat, n° 3543/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés par 10 voix et 1 abstention.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et le Fonds Monétaire International sur l'établissement en Belgique d'un Bureau de liaison de cette Organisation, fait à Bruxelles le 16 mars 2004 - Transmis par le Sénat, n° 3544/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment aux actes internationaux suivants :

1° la Convention d'entraide judiciaire en matière pénale entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo, faite à Bruxelles le 29 avril 2009, et

2° la Convention entre le Royaume de Belgique et la République Démocratique du Congo sur le transfèrement des personnes condamnées, faite à Bruxelles le 29 avril 2009 - Transmis par le Sénat, n° 3545/1.

- Rapporteur : Mme Daphné Dumery.
- La discussion a eu lieu.
- L'article 1er est adopté par 10 voix et 1 abstention.
- L'article 2 est adopté par 9 voix et 2 abstentions.
- L'article 3 est adopté par 8 voix contre 1 et 2 abstentions.
- L'ensemble du projet de loi est adopté par le même vote.

Projet de loi portant assentiment au Protocole sur les privilèges et immunités de l'Organisation européenne pour la Recherche nucléaire, fait à Genève le 18 mars 2004 - Transmis par le Sénat, n° 3546/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés par 9 voix et 1 abstention.

Projet de loi portant assentiment à l'amendement au Protocole de Kyoto à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, adopté à Doha le 8 décembre 2012 - Transmis par le Sénat, n° 3547/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés par 9 voix et 1 abstention.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et la République de l'Equateur sur l'exercice d'activités à but lucratif par des membres de la famille du personnel diplomatique et consulaire, fait à Bruxelles le 29 juin 2012 - Transmis par le Sénat, n° 3548/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à la Convention n° 187 sur le cadre promotionnel pour la sécurité et la santé au travail, adoptée à Genève le 15 juin 2006 par la Conférence internationale du Travail à sa 95e session - Transmis par le Sénat, n° 3549/1.

- Rapporteur : M. Roel Deseyn.
- La discussion a eu lieu.
- Les articles 1er et 2, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

Projet de loi portant assentiment à l'Accord de siège entre le Royaume de Belgique et le Centre international pour le Développement des Politiques migratoires, signé à Bruxelles le 21 mai 2008 - Transmis par le Sénat, n° 3550/1.

- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).
- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés à l'unanimité.

➤ **MERCREDI 23 AVRIL 2014**

Projet de loi portant assentiment à l'Accord entre le Royaume de Belgique et les Etats-Unis d'Amérique relatif au statut d'une catégorie de personnel relevant des Forces des Etats-Unis, fait à Bruxelles le 13 juillet 2012, n° 3507/1.

(Renvoyé en commission par la séance plénière du mardi 22 avril 2014).

- Les articles 1er à 3, ainsi que l'ensemble du projet de loi sont successivement adoptés par 10 voix et 1 abstention.
- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).

[Questions d'actualité au gouvernement](#)

Santé publique

COMMISSION DE LA SANTÉ PUBLIQUE, DE L'ENVIRONNEMENT ET DU RENOUVEAU DE LA SOCIÉTÉ

Président : Mme Maya Detiège

➤ **MARDI 22 AVRIL 2014**

Projet de loi portant des dispositions diverses en matière d'environnement, n° 3518/1.

- Rapporteur : Mme Thérèse Snoy et d'Oppuers.
- Un amendement a été déposé par Mme Jeanne Nyanga-Lumbala et consorts.
- L'amendement a été adopté.
- Les articles ont été successivement adoptés.
- L'ensemble du projet de loi, tel qu'amendé ainsi qu'un nombre de corrections techniques d'ordre légistique, a été adopté à l'unanimité.

Circonscription électorale fédérale

COMMISSION PARLEMENTAIRE MIXTE "CIRCONSCRIPTION ÉLECTORALE FÉDÉRALE"

Présidents : M. André Flahaut et Mme Sabine de Bethune (S)

➤ **MARDI 22 AVRIL 2014**

Circonscription électorale fédérale, n° 3446/1.
(Approbation du rapport).

- Rapporteurs : MM. Benoît Hellings (S), Daniel Bacquelaine et Mme Caroline Gennez)
- Le rapport a été approuvé à l'unanimité.

Concertation parlementaire

COMMISSION PARLEMENTAIRE DE CONCERTATION

Présidents : M. André Flahaut et Mme Sabine de Bethune (S)

➤ **MARDI 22 AVRIL 2014**

Projet de loi relatif à l'affrètement et la formation des prix dans la navigation intérieure, concernant des matières visées à l'article 78 de la Constitution, n° 3553/1. (Pour mémoire).

Demande d'urgence du gouvernement (application de l'article 80 de la Constitution et de l'article 12, § 2, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- Décision du 22 avril 2014 : le délai d'évocation a été déterminé à 5 jours et le délai d'examen à 20 jours.

Projet de loi modifiant la loi du 6 juillet 1971 relative à la création de bpost et à certains services postaux, n° 3556/1.

Demande d'urgence du gouvernement (application de l'article 80 de la Constitution et de l'article 12, § 2, de la loi du 6 avril 1995 organisant la commission parlementaire de concertation).

- Décision du 22 avril 2014: le délai d'évocation a été déterminé à 5 jours et le délai d'examen à 20 jours.

Révision Constitution

COMMISSION DE RÉVISION DE LA CONSTITUTION ET DE LA RÉFORME DES INSTITUTIONS

Président : M. André Flahaut

➤ **MERCREDI 23 AVRIL 2014**

Projet de déclaration de révision de la Constitution, n° 3567/1.

Propositions jointes :

- Proposition (Filip De Man, Barbara Pas, Gerolf Annemans, Rita De Bont) de déclaration de révision de l'article 110 de la Constitution en ce qui concerne le droit de grâce, n° 628/1.

- Proposition (Alexandra Colen, Barbara Pas, Gerolf Annemans, Rita De Bont) de déclaration de révision du décret n° 5 du 24 novembre 1830 portant exclusion perpétuelle de la famille d'Orange-Nassau de tout pouvoir en Belgique, n° 712/1.

- Proposition (Guy D'haeseleer, Gerolf Annemans, Alexandra Colen, Rita De Bont, Barbara Pas) de déclaration de révision de l'article 113 de la Constitution en ce qui concerne la suppression de la noblesse, n° 761/1.

- Proposition (Peter Vanvelthoven) de déclaration de révision de l'article 46 de la Constitution en vue de supprimer la possibilité de dissoudre anticipativement la Chambre des représentants et le Sénat, n° 857/1.

- Proposition (Gerolf Annemans, Alexandra Colen, Rita De Bont, Barbara Pas) de déclaration de révision de l'article 127, § 1er, 2°, de la Constitution en ce qui concerne l'enseignement, n° 991/1.

- Proposition (Filip De Man, Barbara Pas, Gerolf Annemans, Rita De Bont) de déclaration de révision de la Constitution en vue de supprimer le Sénat, n° 1001/1.

- Proposition (Alexandra Colen, Rita De Bont, Barbara Pas, Gerolf Annemans) de déclaration de révision du titre III, chapitre III, section II, de la Constitution, en vue d'y insérer une disposition relative à la suppression du Conseil de la Couronne, n° 1019/1.
- Proposition (Alexandra Colen, Rita De Bont, Barbara Pas, Gerolf Annemans) de déclaration de révision du titre III, chapitre III, section II, de la Constitution en vue de supprimer le titre de ministre d'Etat, n° 1020/1.
- Proposition (Rita De Bont) de déclaration de révision de l'article 5 de la Constitution en ce qui concerne le changement de nom de la province d'Anvers, n° 1022/1.
- Proposition (Guy D'haeseleer, Rita De Bont, Barbara Pas, Gerolf Annemans) de déclaration de révision de la Constitution en ce qui concerne l'abolition de la monarchie, n° 1060/1.
- Proposition (Laurent Louis) de déclaration de révision des articles 3, 4, 5, 67, 127, 128, 135, 136, 138, 156, 163, 166 et 178 de la Constitution en ce qui concerne la création de la Région de Bruxelles Métropole, comprenant l'ancienne province du Brabant, n° 1278/1.
- Proposition (Laurent Louis) de déclaration de révision du titre II de la Constitution en vue d'insérer un article nouveau donnant la priorité aux anciens combattants et résistants, aux anciens combattants et résistants, aux anciens prisonniers de guerre, aux anciens fonctionnaires de police et aux anciens sapeurs-pompiers ou à leurs veufs ou veuves pour l'entrée dans une maison de repos ou de retraite publique, n° 1290/1.
- Proposition (Laurent Louis) de déclaration de révision du titre V de la Constitution, en vue d'y insérer un nouvel article prévoyant l'abolition des droits de succession et l'interdiction de les rétablir, n° 1298/1.
- Proposition (Jan Van Esbroeck, Ingeborg De Meulemeester, Theo Francken, Steven Vandeput) de déclaration de révision de l'article 62 de la Constitution en vue de supprimer l'obligation de se présenter aux urnes, n° 1369/1.
- Proposition (Barbara Pas, Gerolf Annemans, Alexandra Colen, Rita De Bont) de déclaration de révision des articles 33, 36, 41 et 134 de la Constitution en vue de permettre la tenue de référendums contraignants, n° 1387/1.
- Proposition (Laurent Louis) de déclaration de révision de l'article 181 de la Constitution en ce qui concerne la suppression du financement public des cultes, n° 1393/1.

- Proposition (Patrick Dewael, Herman De Croo, Gwendolyn Rutten, Willem-Frederik Schiltz) de déclaration de révision de l'article 167, § 1er, alinéa 2, de la Constitution, n° 1474/1.
- Proposition (Barbara Pas, Rita De Bont, Peter Logghe, Hagen Goyvaerts, Gerolf Annemans) de déclaration de révision de la Constitution, n° 1480/1.
- Proposition (Theo Francken, Jan Jambon) de déclaration de révision de la Constitution en ce qui concerne les pouvoirs du Roi, n° 2928/1.
- Proposition (Laurent Louis) de déclaration de révision de l'article 59 de la Constitution en vue de l'abrogation de l'immunité parlementaire en matière pénale, n° 3271/1.
- Proposition (Barbara Pas, Gerolf Annemans, Rita De Bont) de déclaration de révision de la Constitution, n° 3398/1.
- Proposition (Theo Francken, Karolien Grosemans, Jan Jambon, Bert Maertens) de déclaration de révision de l'article 167, § 1er, de la Constitution, n° 3410/1.
- Proposition (Muriel Gerkens, Stefaan Van Hecke, Georges Gilkinet, Thérèse Snoy et d'Oppuers, Kristof Calvo, Juliette Boulet, Ronny Balcaen, Fouad Lahssaini) de déclaration de révision de la Constitution, n° 3557/1.

- Rapporteurs : M. François-Xavier de Donnea et Mme Kristien Van Vaerenbergh.
- Les propositions n°s 857 et 1474 ont été retirées.
- Exposé introductif du Premier ministre.
- La discussion générale et la discussion des articles ont eu lieu.
- Des amendements ont été déposés par MM. Maingain et Clerfayt, Mme Pas, M. Annemans et Mme De Bont, Mme Gerkens, MM. Van Hecke, Weyts et Francken et Mmes Van Vaerenbergh et Coudyser.

- Tous les amendements ont été rejetés.
- Les articles du projet de déclaration ont été, sans modification, successivement adoptés.

Intérieur

COMMISSION DE L'INTÉRIEUR, DES AFFAIRES GÉNÉRALES ET DE LA FONCTION PUBLIQUE

Président : M. Siegfried Bracke

➤ **MERCREDI 23 AVRIL 2014**

Projet de loi portant modification de la loi du 15 avril 1994 relative à la protection de la population et de l'environnement contre les dangers résultant des rayonnements ionisants et relative à l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire, en ce qui concerne le financement de l'Agence fédérale de Contrôle nucléaire, n° 3555/1.

Amendements du gouvernement.

- Rapporteur : Mme Leen Dierick.
- Exposé de la vice-première ministre et ministre de l'Intérieur et de l'Égalité des chances.
- Le gouvernement a déposé des amendements.
- La discussion générale et la discussion des articles a eu lieu.
- Les articles et les amendements n°s 1 et 2 ont successivement été adoptés.
- L'application de l'article 82, 1 du Règlement n'a pas été demandée.
- L'ensemble du projet de loi, tel qu'amendé, a été adopté par 12 voix et une abstention.

Infrastructure

COMMISSION DE L'INFRASTRUCTURE, DES COMMUNICATIONS ET DES ENTREPRISES PUBLIQUES

Président : Mme Sabien Lahaye-Battheu

➤ **MERCREDI 23 AVRIL 2014**

Projet de loi relatif aux droits et obligations des voyageurs ferroviaires, n° 3491/1.

- Exposé introductif du secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité.
- Tous les articles ainsi que l'ensemble du projet de loi ont été adoptés à l'unanimité sans modifications.

Projets de loi joints :

- Projet de loi relatif à l'affrètement et la formation des prix dans la navigation intérieure, concernant des matières visées à l'article 77 de la Constitution, n° 3552/1.
- Projet de loi relatif à l'affrètement et la formation des prix dans la navigation intérieure, concernant des matières visées à l'article 78 de la Constitution, n° 3553/1.
- Exposé introductif du secrétaire d'État à l'Environnement, à l'Énergie et à la Mobilité.
- Tous les articles ainsi que les projets de loi joints ont été adoptés à l'unanimité sans modifications.
- Affaire sans rapport (article 78.7 du Règlement).